



**Communauté de communes des
Cévennes au mont Lozère**

Siège social :

Mairie, 48 220 – Saint Maurice
de Ventalon

Adresse postale : Mairie

48220 – Le Pont de Montvert

Tél. : 04-66-32-93-30

Fax : 04-66-45-85-76

cevennes.montlozere@mairiepontdemontvert.fr

**Compte-rendu du conseil communautaire
du vendredi 26 octobre 2012
à 17 heures
à St Maurice de Ventalon**

Titulaires présents : Jean-Pierre ALLIER (Fraissinet de Lozère); Jean-Claude DAUTRY (St Andéol de Clerguemort) ; Albert DOUCHY (Le Pont de Montvert) ; Alain JAFFARD (Le Pont de Montvert) ; Camille LECAT (St Andéol de Clerguemort) ; Daniel MATHIEU (Président) ; Richard METGE (St Maurice de Ventalon) ; Michel RIOU (St Maurice de Ventalon) ; Jean-Marie THOYER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Paul VELAY (St Maurice de Ventalon) ; Alain VENTURA (St Frézal de Ventalon) ;

Suppléants présents : Nils BJORNSON-LANGEN (Fraissinet de Lozère) suppléant de Dominique MOLINES ;

Excusés : Jacques HUGON (St Frézal de Ventalon) ; Yves Élie LAURENT (Le Pont de Montvert) ; Jean-Claude LIEBER (St Frézal de Ventalon) ; Dominique MOLINES (Fraissinet de Lozère) ;

Autres personnes présentes : Myriam FORT-MONTAGNE (secrétaire de la communauté de communes)

Jean Paul VELAY a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

Présentation d'un projet de spectacle par l'association du Foyer Rural « PASSE MONTAGNE » :

Philippe LANTIERI et Christophe BLANGERO de l'association « Passe Montagne » n'étant pas présents, ce sujet n'a pu être traité.

Approbation compte rendu conseil communautaire du 26 septembre 2012 : après plusieurs modifications et notamment les points sur l'installation d'un artisan Potier ainsi que le centre de secours du Collet de Dèze, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

La Cure du pont de Montvert :

Réflexion sur le projet global : Daniel MATHIEU rappelle le projet de la Cure au conseil communautaire. La C. C. a obtenu un Prêt PLS pour la partie destinée aux logements sociaux. La subvention DETR n'a pas été obtenue en 2011 ni en 2012, mais on espère son obtention en 2013, ce qui déblocquera vite le dossier. Au rez-de-chaussée, il était question, dans un premier temps, de faire un local jeunes et une salle des associations. Le dossier déposé à la Région était conforme à ce premier projet et une subvention a été obtenue pour la salle des assos. Ensuite, il a été décidé d'y créer une salle « Stevenson ». La mairie du Pont de Montvert ayant son fonctionnement à sa charge. Daniel demande si la mairie du Pont de Montvert porte toujours ce projet. Alain Jaffard voudrait consulter son conseil municipal, car plusieurs idées pourraient être envisagées par la mairie sur la possibilité d'aménagement du local : salle des associations, déplacement de la crèche du Pont de Montvert, déplacement de la Cyber-base pour l'agrandissement de la crèche..... De plus, l'office du tourisme étant bien placé pour nous renseigner si des besoins se font sentir en matière de locaux, la mairie désire le contacter.

Les élus de la CC se demandent si le besoin des ados est toujours présent puisque la mairie du Pont de Montvert leur a mis à disposition l'ancien labo photo. Il y a lieu de recadrer le projet pour la communauté de communes dans le but de cibler au mieux les financements possibles.

Les élus demandent d'obtenir le descriptif des aménagements de la salle « Stevenson » pour avoir connaissance du projet.

Vote des prévisions budgétaires du budget annexe « La Cure » : étant donné qu'il n'y aura pas d'opérations budgétaires avant la fin décembre sur ce budget et que seul l'intitulé du budget posait problème, la perception accepte de laisser le budget tel qu'il a été présenté en début d'année.

Délibération modificative budget général et budget annexe : sans objet

Projet santé Pré du Moulin à Fraissinet de Lozère : Jean Pierre propose de relancer le projet qui n'a pas avancé depuis l'année dernière. La mairie de Fraissinet de Lozère veut savoir si la communauté de communes veut vraiment porter ce projet. Jean Pierre fait un petit historique du dossier pour rappel aux élus : la communauté de communes avait voté favorablement pour porter ce projet financièrement. Un groupe de travail avait été constitué composé de diverses personnes (élus, médecins, spécialistes...). De nombreuses personnes suivaient ce dossier et étaient prêtes à s'y investir. Au début, il était question d'y créer un centre de soins. Le projet a ensuite été orienté sur une maison d'accueil de 15 à 20 personnes avec la création d'Habitations Légères de Loisirs en proximité de site. Ce type de structure ne demandait pas d'agrément spécifique et était plutôt simple à réaliser. Jean Pierre rappelle aussi que l'agence de développement du Pays Cévennes avait présenté un projet qui ne correspondait pas à la demande des élus. Projet pas assez réaliste et trop coûteux. De plus, l'office de tourisme n'avait pas donné un avis favorable, ce qui a peut-être refroidi l'ensemble des élus de la communauté.

Jean Pierre voudrait que la CC se positionne sur le projet. Les élus ont-ils été découragés ? Ce projet intéresse-t-il toujours le territoire ? L'avis de chacun est donné par un tour de table. Les élus sont tous favorables au projet, car il est générateur de développement économique, touristique, créateur d'emploi. Le Président rappelle que la C. C. a de nombreux projets en cours. Les projets les plus avancés sont la Maison de Marie sur Fraissinet de Lozère, la ZAE Masméjean sur St Maurice de Ventalon, l'Espinasson (qui comprend 3 projets) sur St Andéol. Une seule personne en a la charge administrative sans compter le quotidien de la communauté de communes. Les élus proposent à Jean Pierre d'être le référent du projet afin qu'il continue d'être suivi. Jean Pierre est favorable à cette idée et il propose d'organiser très vite une réunion du groupe de travail. Il était question de visiter d'autres structures. Le comité de pilotage sera consulté pour décider de la suite à donner.

ZAE Mas Méjean :

Approbation du règlement intérieur de la zone : les élus, qui ont eu connaissance du projet de règlement intérieur de la zone donnent leur avis. Il est procédé au vote à main levée pour savoir si oui ou non la signalétique par des enseignes lumineuses peut-être envisageable (clignotantes ou non). Deux élus sont pour, neuf élus sont contre et ne voient pas la nécessité d'autoriser les enseignes lumineuses sur la zone. Le projet de règlement est donc approuvé.

Vote des prévisions budgétaires budget annexe « ZAE Masméjean » : le Président présente ses propositions de prévisions budgétaires au conseil communautaire. Il est à noter qu'un transfert du montant de l'acquisition des terrains concernant la zone est nécessaire. La section de fonctionnement est en équilibre pour 424 869 €. La section d'investissement est en équilibre pour 283 246 €. Les opérations d'ordre de section à section sont de 283 246 €.

Le conseil communautaire approuve les prévisions à l'unanimité.

Délibérations modificatives budget général et budget annexe : il y a lieu d'annuler les prévisions budgétaires qui avaient été votées sur le budget principal. Le conseil communautaire prend donc la Délibération Modificative suivante :

Budget principal section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
2031-116	Études	-41 000,00	1322-116	région études	-12 000,00
2128-116	travaux	-215 000,00	1323-116	CG48	40 000,00
			1321-116	état	-124 000,00
			O24	vente terrains	-80 000,00
Total dépenses		-256 000,00	Total recettes		256 000,00

De plus il faut transférer la valeur de l'acquisition des terrains concernant la ZAE par un titre et un mandat :

A - Faire un titre de 14 283 € au 2111-05 sur le budget principal

B

— Faire un mandat sur le budget ZAE pour la même somme au 6015

Un dernier point qui n'était pas prévu à l'ordre du jour : le conseil communautaire donne mandat au Président pour signer le permis d'aménager qui sera bientôt établi. Les élus y sont favorables à l'unanimité et le mandatent à cet effet.

Concernant le suivi du dossier : Un nouveau dossier de subvention a été adressé au conseil général de la Lozère. L'accusé de réception a été reçu ce jour. Il manque encore quelques éléments au dossier qui pourront être fournis ultérieurement (le prix des parcelles, le projet de règlement validé, etc.).

Le géomètre doit venir sur place pour le bornage dans les prochains jours.

Une réunion du comité de pilotage sera programmée prochainement pour décider du prix des parcelles, définir exactement les prestations et le montage des dossiers de consultation aux entreprises.

Gendarmerie du Pont de Montvert : le conseil d'administration de la SA d'HLM Lozère Habitations doit délibérer pour autoriser son Directeur à signer le projet de bail emphytéotique avec la C. C. en ce qui concerne la gestion future des locaux. On est dans l'attente de l'avis du Ministère de la Défense sur les plans de la caserne et sur le projet de bail entre la C. C. et la gendarmerie pour la location des locaux et le reversement des loyers.

Compte rendu des activités CEL 2012-2013 : 23 dossiers d'activité ont été adressés à la Communauté de Communes. Ces activités représentent un budget total de 47 908 €. Deux voyages à Paris sont organisés par les écoles du Pont de Montvert et St Frézal de Ventalon. La réunion qui a eu lieu le 2 octobre dernier a permis de faire le point sur les fiches bilans de l'année dernière, mais aussi de faire rencontrer les associations ce qui permet de tisser des liens entre tous. Le bilan des CEL 2011-2012 et les activités prévisionnelles 2012-2013 sont annexés au présent compte rendu.

Désignation d'un suppléant du Président au COPIL enfance jeunesse : À la dernière réunion du C. C. un comité de pilotage a été créé ayant pour objet la gestion de l'enfance et de la jeunesse sur les deux territoires. Un suppléant au Président doit être désigné pour le remplacer en cas d'absence. Albert Douchy est désigné.

L'Espinas : point projet et délibérations :

Construction du hangar des « ABPS » : L'architecte a présenté sa première ébauche d'avant projet. Le matériau utilisé pour la toiture a fait l'objet de plusieurs débats. Une réunion avec le PNC a été organisée pour se positionner officiellement sur le choix de la toiture. Le bac acier ou le fibrociment étaient approuvés par le PNC. Le bac acier étant moins coûteux, c'est ce matériau qui est retenu par la C.C.

Sentier d'interprétation : une première réunion de travail a eu lieu le 10 octobre dernier. Une graphiste, Florence Arnaud de St Germain de Calberte a été retenue. La prochaine réunion de travail est fixée le 5 novembre avec elle afin de l'orienter dans son travail et d'organiser les différentes étapes de la création de ce sentier.

Bâtiment principal : l'architecte travaille sur l'avant projet. Quelques modifications ont été souhaitées par les « ABPS » : la salle d'exposition se situera au rez-de-chaussée, un accès handicapés a aussi été pensé.

Activité des ABPS : Cette semaine, une rencontre internationale de la pierre sèche a été organisée par les ABPS pour la construction d'un mur. La mairie de St Andéol de Clerguemort a financé les pierres. Les ouvriers venant de divers pays ont commencé à construire le mur de soutènement du futur parking de stationnement. 40 personnes étaient présentes sur le site, ce qui a permis au Bistro de fonctionner toute la semaine.

Coordination via l'association « Epi de mains » : Véronique NUNGE qui a été recrutée par l'association « Epi de mains » continue de jouer un rôle important sur le site. Son poste, financé par des fonds européens et par les communes du territoire, Vialas comprise permet de faire le lien entre le bistro, les habitants et les divers acteurs du site. De nombreuses associations ont été contactées, ce qui fait émerger des idées pour mettre en place des activités et projets à l'Espinas.

Antenne satellite de la Cyber-base à l'Espinas : venue de la demande des habitants, une antenne satellite de la Cyber-base pourrait voir le jour à l'Espinas dans les prochaines semaines. Il est question ici dans un premier temps d'utiliser le restaurant du bistro pour accueillir des personnes qui souhaitent s'initier à l'informatique dans le cadre de l'abonnement de la cyber-base. Techniquement, l'accès internet est possible via la SCIC « Bois 2mains ». Des travaux, portés par « Bois 2mains » vont bientôt débiter pour créer la salle de réunion au-dessus de la salle du bistro. Dans un second temps, l'antenne de la cyber-base pourrait être accueillie dans ce nouveau local.

Du matériel informatique supplémentaire pourrait être acquis par la C. C., car il reste une subvention de la Région à cet effet. L'avis des élus est sollicité sur la question. Ils y sont favorables.

Paysagiste : le Président a sollicité la DDT de Florac pour savoir s'il serait possible que leur dessinateur réalise un schéma des futurs aménagements du hameau de l'Espinas. Bruno GUARDIA, chef de pôle de Florac a proposé dans un premier temps l'intervention du paysagiste-conseil de la DDT de Mende. L'idée étant que cette personne soit en mesure de conseiller la C. C. sur les aménagements extérieurs (stationnements, signalétique, etc.). Daniel a trouvé l'idée intéressante. Un rendez-vous peut être pris le 22 novembre prochain sur site. L'intervention du dessinateur de la DDT se fera dans un second temps. Les élus sont favorables à cette proposition.

Rencontre interprojets interacteurs à l'Espinas : pour permettre aux différents acteurs du site de l'Espinas de se rencontrer, une réunion organisée par la C. C. aura lieu au Bistro le 26 novembre prochain. Son but est dans un premier temps réunir les différents partenaires, acteurs d'un projet sur le hameau. Les ABPS, Epidemains, Bois 2mains, la Communauté de Communes, les gérants du Bistro, la DDT. Chacun sera à même d'expliquer son projet. Les maires des communes de la C. C. sont également invités ainsi que les personnes qui amènent leur aide aux projets tels que le Parc National des Cévennes, l'office du tourisme, la cyberbase... le conseil communautaire est favorable.

Nomination des représentants de la commune du Pont de Montvert à la Communauté de Communes :

Commission budget : Alain Jaffard se propose, le C. C. est favorable.

Commission projet Fraissinet de Lozère : Alain Jaffard se propose, le CC est favorable.

Commission santé : Alain Jaffard se propose, le C. C. est favorable.

Commission développement économique : Alain Jaffard se propose, le CC est favorable

Commission cadre de vie logement : Alain Jaffard se propose, le C. C. est favorable.

Élection du 1^{er} Vice-président : Sophie PANTEL était 1^{ère} Vice-présidente. Dans l'ordre du tableau, Jean Pierre ALLIER ne propose pas sa candidature pour devenir 1^{er} Vice-président. Alain Jaffard se présente. Le Conseil Communautaire procède donc au vote. Alain JAFFARD est nommé à cette fonction par 12 voix pour (aucune abstention, aucun contre).

Élection des représentants du bureau du conseil syndical du Pays Cévennes : la mairie du Pont de Montvert doit procéder à l'élection d'un nouveau titulaire en remplacement de Sophie Pantel.

Comptes rendus autres réunions et commissions :

SCOT pays Cévennes : Le président informe de l'évolution du SCOT du Pays Cévennes. Pour lui, il dégage bien les axes du développement pour les 15 années à venir. L'État reproche au Pays que ce document ne soit pas encore assez précis. Jean Pierre ALLIER rejoint cet avis. Un tel document doit préciser dans le détail les différents axes au niveau des transports notamment.

SPANC Pays Cévennes : Le Président informe le C. C. qu'il a fait remonter aux Élus du Pays que le service du SPANC n'était pas vraiment opérationnel sur notre territoire. Le SPANC doit adresser un courrier de réponse à la C. C. Jean Pierre ALLIER informe qu'entre temps, il a reçu un courrier du Pays pour l'informer qu'une réunion publique aurait lieu à la mairie de Fraissinet de Lozère le 8 novembre prochain. Il souligne son mécontentement. Une réunion publique est inutile, il demande simplement que les contrôles soient réalisés et que les problèmes administratifs liés aux subventions de l'agence de l'eau soient réglés. Le président informe qu'en tout état de cause, le Pays doit résoudre certains problèmes internes qui ne permettent pas au service de fonctionner correctement pour l'instant. La communauté de communes, quant à elle, attend un avis pour la ZAE.

Réunion du conseil syndical du Pays Cévennes : Le président informe que la prochaine réunion du conseil syndical du Pays Cévennes aura lieu le 7 novembre.

Santé : Jean Marie Thoyer a assisté à une réunion sur le thème de la santé le 16 octobre à Nîmes à l'initiative de l'ARS et intitulée : « Territorialisation des politiques de santé et Déploiement du panier de service ». Il en expose un compte rendu. La réunion était animée par Dominique Keller Directeur santé publique et environnement de l'ARS. Cette direction représente le volet « prévention » de l'ARS, l'autre étant celle des « soins ». L'intention rappelée est « d'écrire des politiques au plus près du terrain et de ses habitants ». D'où la nécessité de travailler avec les opérateurs, les institutionnels et les élus pour intégrer davantage la territorialité afin d'améliorer la réponse aux besoins de santé. Ceci aux différentes échelles que sont la région, les départements et les territoires d'actions (bassins de vie, territoire de proximité). Le Contrat Local de Santé étant l'outil pour porter la spécificité du territoire.

Des outils de mise en œuvre furent présentés : « le parcours de santé » centré sur l'utilisateur et l'accessibilité des services. (5 parcours : Addictions, Santé mentale, Adolescents, personnes âgées, AVC). L'autre outil, le « panier de service » représente un socle de prestations minimum composé de 12 services : Vaccination, Contraception, Environnement santé, Nutrition, Accès aux soins, Santé mentale des jeunes, Cancer, Addictions, HIV IST, Tuberculose, Éducation pour la santé, Veille et sécurité sanitaire.

A l'issue de cet exposé, Jean Claude DAUTRY informe les élus que des choses simples peuvent être mises en place sur notre territoire sans que cela soit très coûteux ou nécessite des aménagements compliqués (aire d'hélicoptère pour les urgences, cartes des zones, par exemple). Il préconise que les élus se positionnent sur des éléments précis afin de traiter les urgences médicales avant tout.

Questions diverses :

Convention de prestation de services avec le Pays Cévennes : Un projet de convention a été soumis au président. Le président a besoin d'obtenir le mandat du Conseil Communautaire pour signer la convention. Les élus sont favorables à l'unanimité.

Office de Tourisme : Le classement de l'Office de Tourisme en 2^{ème} catégorie est en bonne voie. Les enquêtes de satisfaction ont été distribuées. Une 50 aines ont été retournées à l'OT qui en attend encore le double. Le site internet est en cours de traduction ainsi que les brochures. La mise aux normes des locaux nécessite quelques travaux telle une rampe d'accès pour l'accueil des personnes à mobilité réduite ainsi que

l'accrochage d'un panneau labellisant l'OT. La mairie du Pont de Montvert pourrait mettre ses agents techniques à contribution.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 20 h 30.

Annexe 1 : Fiches bilans CEL 2011-2012

Communauté de communes « Des Cévennes au Mont Lozère » BUDGET DEFINITIF DEPENSES 2011-2012

N° de l'action	Porteur du projet	Activité	Effectif	TS - HTS	BUDGET CHARGES					TOTAL
					Indemnités	Déplacements	Transports	Matériel	Autres	
1	École du Pont de Montvert (APE)	Natation	38	TS			608,00 €		120,00 €	728,00 €
2	École du Pont de Montvert (APE)	Ateliers lectures		TS	non réalisée					0,00 €
3	École du Pont de Montvert (APE)	Danse	42	TS	703,00 €					703,00 €
4	École du Pont de Montvert (APE)	Classe découverte « Préhistoire »	11	TS-TPS	1 069,70 €		855,00 €		1 456,00 €	3 380,70 €
5	École du Pont de Montvert(APE)	Rencontres cantonales : 1-2-3 totem	96	TS-TPS	788,51 €					788,51 €
6	École du Pont de Montvert (APE)	ski de fond non réalisée - remplacée par VTT	38	TS			548,00 €			548,00 €
7	École du Pont de Montvert (APE)	Théâtre	22	TS	757,10 €					757,10 €
8	École du Pont de Montvert (APE)	Informatique et communication	38	TS	1 075,02 €					1 075,02 €
9	Regroup. Écoles Vallée Longue	Musique	20	TS	1 200,00 €		300,00 €	200,00 €	35,00 €	1 735,00 €
10	Regroup. Écoles Vallée Longue	Regroupement	20	TS			2 100,00 €	700,00 €	160,00 €	2 960,00 €
11	Ecole de St Frézal les abris (APE)	Voyage scolaire		TS	non réalisée					0,00 €
12	Association « Trait d'Union »,	crèche : lecture pour tout petit	16	TES	250,00 €	84,00 €				334,00 €
13	Association « Trait d'Union »	ALSH /Stage natation		TES	non réalisée					0,00 €
14	Association « Trait d'Union »	ALSH /Ski de fond	0	TES	non réalisée					0,00 €
13-14	Association « Trait d'Union »	ALSH/mini séjour 6-8 ans à Meyrueis activité non prévue - remplace la 13 et la 14 qui n'ont pas été réalisées	12	TES	960,00 €		332,20 €		565,75 €	1 857,95 €
15	Association « Trait d'Union »	ALSH /Séjours ski ados	15	TES	1 200,00 €		995,00 €		2 585,40 €	4 780,40 €
16	Entente cantonale de football	Foot		TES		1 564,00 €		1 008,00 €	3 632,00 €	6 204,00 €
17	Foyer rural REGAIN	Expression corporelle	11	TES		583,85 €		257,94 €		841,79 €
18	Association « les Accrochés »	Escalade	16	TPS	1 900,00 €			300,00 €		2 200,00 €
19	Foyer rural PASSE-MONTAGNE	Stage théâtre ados	11	TES	1 186,30 €	362,80 €		623,35 €	727,55 €	2 900,00 €
20	Communauté de Communes	Montage et suivi dossiers CEL								0,00 €
										0,00 €

TOTAL	11 089,63 €	2 594,65 €	5 738,20 €	3 089,29 €	9 281,70 €	31 793,47 €
	35 %	8 %	18 %	10 %	29 %	100 %

Annexe 2 : Fiche activités CEL 2012-2013

Communauté de communes « Des Cévennes au Mont Lozère » BUDGET PRÉVISIONNEL DÉPENSES 2012-2013

N° de l'action	Porteur du projet	Activité	Effectif	TS - HTS	TOTAL
1	Association « Trait d'Union »	animation lecture pour les tout-petits	10	TES	350,00 €
2	Association « Trait d'Union »	mini-séjour 9-12 ans à villefort	20	TES	3 784,00 €
3	Association « Trait d'Union »	Séjour ski ados	15	TES	4 900,00 €
4	Association « Trait d'Union »	Équitation	5	TPS	1 000,00 €
5	Association « Trait d'Union »	Théâtre	13	TPS	830,00 €
6	Regroupement des écoles de la Vallée Longue	Cirque	6	TS	1 000,00 €
7	Regroupement des écoles de la Vallée Longue	Regroupement	27	TS	1 668,00 €
8	Regroupement des écoles de la Vallée Longue	Danse et Littérature	27	TS	900,00 €
9	Regroupement des écoles de la Vallée Longue	Natation	27	TS	1 400,00 €
10	École les Abrits St Frézal de Ventalon (APE)	Voyage scolaire à Paris	20	TS	6 800,00 €
11	Association « les Accrochés »	Escalade	13	TS	2 300,00 €
12	Foyer Rural « REGAIN »	Journée de Pâques	20	TES	150,00 €
13	Foyer Rural « REGAIN »	Spectacle d'ombres « Cailloux »	30	TES	200,00 €
14	Foyer Rural « Passe montagne »	Stage théâtre pour préadolescents	12	TES	3 900,00 €
15	École du Pont de Montvert (APE)	Voyage scolaire à Paris	25	TS	8 300,00 €
16	École du Pont de Montvert (APE)	Musique	27	TS	551,50 €
17	École du Pont de Montvert (APE)	Ecoécole : L'alimentation	52	TS	1 000,00 €
18	École du Pont de Montvert (APE)	Ski de fond	39	TS	1 640,00 €
19	École du Pont de Montvert (APE)	Voyage « les maternelles à la mer »	13	TS	771,00 €
20	École du Pont de Montvert (APE)	Natation	39	TS	1 020,00 €
21	École du Pont de Montvert (APE)	VTT	25	TS	600,00 €
22	École du Pont de Montvert (APE)	Informatique et communication	39	TS	973,75 €
23	Entente cantonale de football	Football	10	TES	2 870,00 €
24	Communauté de communes	Montage et suivi dossiers CEL			1 000,00 €
					0,00 €
TOTAL					47 908,25 €
					100 %

Communauté de communes « Des Cévennes au Mont Lozère »

BUDGET DÉFINITIF Recettes CEL 2011-2012

N° de l'action	BUDGET PRODUITS									
	Familles	Association	Communes	C.de C.	SIVU	DDCSPP	DRAC	Conseil Général	Autres	TOTAL
1		80,00 €			200,00 €			448,00 €		728,00 €
2										0,00 €
3		203,00 €		100,00 €	100,00 €			300,00 €		703,00 €
4	495,00 €	1 085,70 €			1 000,00 €			800,00 €		3 380,70 €
5		88,51 €		300,00 €				100,00 €	300,00 €	788,51 €
6		48,00 €		200,00 €	200,00 €			100,00 €		548,00 €
7		357,10 €			100,00 €			300,00 €		757,10 €
8		575,02 €		500,00 €						1 075,02 €
9		485,00 €		250,00 €			600,00 €	400,00 €		1 735,00 €
10		860,00 €	1 500,00 €	250,00 €				350,00 €		2 960,00 €
11										0,00 €
12		34,00 €		300,00 €						334,00 €
13										0,00 €
14										0,00 €
	570,00 €	417,95 €		660,00 €					210,00 €	1 857,95 €
15	132,00 € ²	80,40 €				400,00 €			168,00 € ²	4 780,40 €
16	500,00 €	380,00 €	1 600,00 €	200,00 €		250,00 €		168,00 €	106,00 € ³	6 204,00 €
17	521,00 €	20,79 €		200,00 €		100,00 €				841,79 €
18	600,00 €	200,00 €	600,00 €			500,00 €		300,00 €		2 200,00 €
19	900,00 € ¹	150,00 €		300,00 €		500,00 €		50,00 €		2 900,00 €
20										0,00 €
										0,00 €
	718,00 € ⁶	5 065,47 €	3 700,00 €	260,00 € ³	600,00 € ¹	750,00 € ¹	600,00 €	316,00 € ³	784,00 € ⁵	31 793,47 €
	21 %	16 %	12 %	10 %	5 %	6 %	2 %	10 %	18 %	100 %

Communauté de communes « Des Cévennes au Mont Lozère »

BUDGET PRÉVISIONNEL RECETTES CEL 2012-2013

N° de l'action	BUDGET PRODUITS										
	Familles	Association	Communes	C.de C.	SIVU	DDCSPP	DRAC	Conseil Général	Autres	CEEL	TOTAL
1		50,00 €		200,00 €		100,00 €					350,00 €
2	¹ 288,00 €	1 184,00 €		600,00 €		400,00 €			312,00 €		3 784,00 €
3	² 000,00 €	100,00 €		200,00 €		400,00 €			² 200,00 €		4 900,00 €
4		100,00 €		500,00 €		400,00 €					1 000,00 €
5		30,00 €		300,00 €			500,00 €				830,00 €
6	120,00 €	480,00 €	200,00 €					200,00 €			1 000,00 €
7		235,00 €	700,00 €	150,00 €				150,00 €	433,00 €		1 668,00 €
8		300,00 €	150,00 €	100,00 €			150,00 €	200,00 €			900,00 €
9		500,00 €	500,00 €	200,00 €				200,00 €			1 400,00 €
10	750,00 €	4 450,00 €	400,00 €	400,00 €				400,00 €	400,00 €		6 800,00 €
11	600,00 €	200,00 €	600,00 €			600,00 €		300,00 €			2 300,00 €
12		50,00 €		100,00 €							150,00 €
13	50,00 €	50,00 €		100,00 €							200,00 €
14	² 400,00 €	150,00 €	150,00 €	300,00 €		600,00 €		300,00 €			3 900,00 €
15	¹ 875,00 €	3 325,00 €		100,00 €	500,00 €			² 000,00 €	500,00 €		8 300,00 €
16		51,50 €		100,00 €	100,00 €			300,00 €			551,50 €
17		100,00 €		100,00 €	300,00 €			200,00 €		300,00 €	1 000,00 €
18		640,00 €		100,00 €	300,00 €			100,00 €	500,00 €		1 640,00 €
19	65,00 €	306,00 €		100,00 €	100,00 €			200,00 €			771,00 €
20		184,00 €			400,00 €			436,00 €			1 020,00 €
21		200,00 €		100,00 €	200,00 €			100,00 €			600,00 €
22		473,75 €		500,00 €							973,75 €
23	200,00 €	420,00 €	1 500,00 €	200,00 €		250,00 €		300,00 €			2 870,00 €
24						¹ 000,00 €					1 000,00 €
											0,00 €
	9 348,00 €	13 579,25 €	4 200,00 €	⁴ 450,00 €	¹ 900,00 €	3 750,00 €	650,00 €	5 386,00 €	⁴ 345,00 €	300,00 €	47 908,25 €
	20 %	28 %	9 %	9 %	4 %	8 %	1 %	11 %	9 %	1 %	100 %